



MAIRIE
DE

C A N L Y

60680

Téléphone : 03 44 83 97 72
Télécopie : 03 44 37 03 68
canly2.secretariat@orange.fr

PROCES-VERBAL
REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
9 JUN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur GUIBON Lionel, Maire.

Etaient présents : Mesdames CLAVIER Thérèse, BONTEMPS Corinne, POUILLE Odile, MASSON Solène, DEBORDES Marie-Anaïs et Messieurs GUIBON Lionel, BOUCOURT Bruno, LEDUC Robin, FORESTIER Franck, LARUE Christian, LEROUX Laurent, BODELOT Fernand et BONGARD Bruno.

Etait absent : Monsieur LESIEZKA Yoan.

Date de convocation et d'affichage : 5 mai 2023

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de votants : 13

Quorum requis : 8

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance.
- Election de 3 délégués titulaires pour les élections sénatoriales
- Election de 3 délégués suppléants pour les élections sénatoriales

Objet : Désignation du secrétaire de séance.

Madame Thérèse CLAVIER est désignée secrétaire de séance.

Objet : Désignation des délégués titulaires pour les élections sénatoriales 2023.
Délibération n°20230609/01.

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral du 26 mai 2023 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués dans chacune des communes de l'Oise,

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes,

il s'agit de Messieurs LARUE Christian, BODELOT Fernand, LEDUC Robin et Madame Marie-Anaïs DEBORDES.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Election des délégués

Monsieur le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales à savoir 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Les candidatures en qualité de délégué titulaire sont :

- Monsieur GUIBON Lionel
- Madame CLAVIER Thérèse
- Monsieur LEROUX Laurent

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Monsieur GUIBON Lionel 13 voix
- Madame CLAVIER Thérèse 13 voix
- Monsieur LEROUX Laurent 13 voix

Messieurs GUIBON Lionel, LEROUX Laurent et Madame CLAVIER Thérèse ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

Objet : Désignation des délégués suppléants pour les élections sénatoriales 2023.
Délibération n°20230609/02.

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral du 26 mai 2023 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués dans chacune des communes de l'Oise,

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Messieurs LARUE Christian, BODELOT Fernand, LEDUC Robin et Madame Marie-Anaïs DEBORDES.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Election des délégués

Monsieur le président indique qu'il convient d'élire 3 délégués suppléants pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

Les candidatures en qualité de délégué suppléants sont :

- Madame DEBORDES Marie-Anaïs
- Monsieur BODELOT Fernand
- Monsieur BOUCOURT Bruno

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- | | |
|-------------------------------|---------|
| - Madame DEBORDES Marie-Anaïs | 13 voix |
| - Monsieur BODELOT Fernand | 13 voix |
| - Monsieur BOUCOURT Bruno | 13 voix |

Messieurs BODELOT Fernand, BOUCOURT Bruno et Madame DEBORDES Marie-Anaïs ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

La séance est levée à 19H30

Le Maire
Lionel GUIBON



La secrétaire de séance
Thérèse CLAVIER